



Assemblée générale du 21 avril 2025
Procès-verbal de séance

Date	21 avril 2025
Présents	57 personnes présentes, dont 16 membres ayant le droit de vote « hors comité »
Excusés	La liste est à disposition au secrétariat
Auteur	David Crevoiserat

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le président souhaite une cordiale bienvenue aux membres et invités présents. Il salue en particulier la présence de Madame la ministre Nathalie Barthoulot représentante de République et Canton du Jura, de la commune de Basse-Allaine, des représentantes d'Insieme Jura et de Madame Karine Girard représentante de notre organisme de révision la fiduciaire FidagJura.

2. Nomination des scrutateurs

Monsieur Stéphane Lobsiger est désigné.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2024 - approbation

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2024 est accepté à l'unanimité.

4. Rapport annuel - présentation - approbation

Le Président félicite le comité, la direction, les collaborateurs les résidents et tous les différents intervenants pour la magnifique et très riche année 2024.

Points forts de l'année 2024 :

- 20^{ème} anniversaire.
- Réorganisation de la structure.
- Contrôle et maîtrise des coups.

Le Président souhaite une année 2025, maîtrisée, ambitieuse.

Le Directeur rappelle que le rapport annuel est disponible sur le site www.pinos.ch ou en version papier à notre secrétariat et si besoin durant cette assemblée générale du 21.05.2025.

Éléments marquants 2024 :

- Amélioration des conditions du personnel.
- Amélioration de l'offre aux bénéficiaires par :
 - ➔ Animations
 - ➔ Midis culinaires
 - ➔ Sorties
 - ➔ 20 ans de Pinos

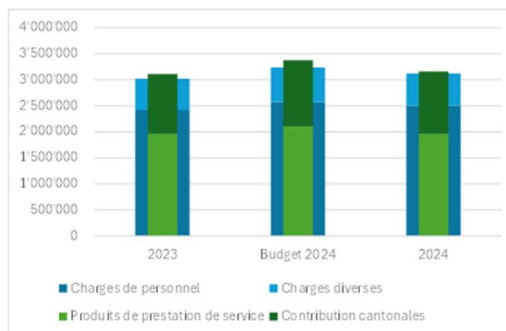
Aucune question complémentaire n'est posée.

Le rapport d'activité est accepté à l'unanimité

5. Comptes 2024 : présentation - rapport de l'organe de révision - approbation

Le Directeur a le plaisir de présenter une situation saine via différents « slides ». Ci-dessous, un résumé court et succinct des comptes 2023-2024 ainsi que du bilan 2024 :

Comptes	2023	Budget 2024	2024
Produits de prestation de service	1'968'640	2'105'639	1'964'933
Contribution cantonales	1'144'170	1'273'150	1'193'738
Total recettes	3'112'810	3'378'789	3'158'671
Charges de personnel	2'418'865	2'572'179	2'495'243
Charges diverses	604'054	664'577	627'990
Total charges	3'022'919	3'236'755	3'123'233
Résultat de l'exercice	89'891	142'034	35'438



Bilan 2023

Actifs

Passifs

2023 Fr. 638'632
2024 Fr. 766'095

2023 Fr. 638'632
2024 Fr. 766'095

Circulants

- 2023 Fr. 594'021
- 2024 Fr. 729'181

Capitaux étrangers

- 2023 Fr. 232'365
- 2024 Fr. 296'972

Immobilisés

- 2023 Fr. 44'610
- 2024 Fr. 37'915

Capitaux propres

- Compte dons
 - 2023 Fr. 304'094
 - 2024 Fr. 331'512
- Solde des réserves
 - 2023 Fr. 102'172
 - 2024 Fr. 137'611

Remarque complémentaire de Patrice est posée :

- Si vous avez trop d'argent, vous pouvez m'en donner ! 😊

Madame Karine Girard, représentante de l'organe de révision « FidagJura » donne lecture du rapport positif établi à la suite de l'analyse des comptes et recommande à l'assemblée de les accepter.

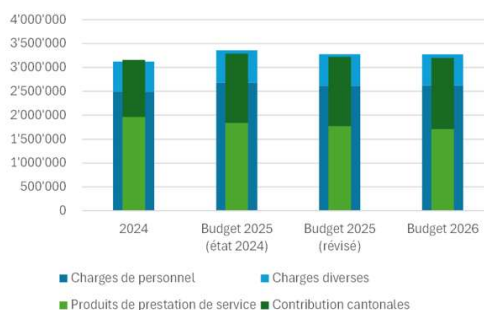
Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

6. Budget 2025-2026 - approbation

Les budgets 2025 « révisés » et 2026 sont présentés et commentés par le Directeur. Ci-dessous, un résumé court et succinct :

Budgets 2025-2026

Comptes	2024	Budget 2025 (état 2024)	Budget 2025 (révisé)	Budget 2026
Produits de prestation de service	1'964'933	1'842'636	1'775'876	1'715'876
Contribution cantonales	1'193'738	1'448'709	1'448'709	1'483'989
Total recettes	3'123'233	3'291'345	3'224'585	3'199'865
Charges de personnel	2'495'243	2'679'023	2'618'548	2'626'469
Charges diverses	627'990	679'217	661'037	649'937
Total charges	3'158'671	3'358'240	3'279'585	3'276'406
Résultat de l'exercice	35'438	-66'895	-55'000	-76'541



Ces budgets présentent une perte pour 2025 « révisé » et pour 2026. Pour rappel, de nombreux investissements seront fait durant les années 2025 et 2026 afin de d'améliorer le bien-être de nos résidents. Le but de l'association n'est pas de capitaliser, c'est la raison pour laquelle ces pertes seront couvertes par l'utilisation de nos réserves.

Les budgets 2025 « révisé » et 2026 sont acceptés à l'unanimité.

7. Création du statut « membre-résident »

Le Président propose à l'assemblée la création d'un nouveau statut « membre-résident ». Celui-ci sera destiné aux résidents de l'association Pinos. Les résidents bénéficieront d'un vote consultatif et non pas décisionnel et aucune cotisation ne sera demandé.

La modification des statuts sera effectuée au plus vite.

La création du nouveau statut « membre-résident » est accepté à l'unanimité.

8. Création d'une cotisation « couple »

Le Président propose à l'assemblée la création d'une nouvelle cotisation « couple » dès 2025.

Pour rappel, l'objectif 2024 était de doubler le nombre de membre de l'association. A ce jour, l'objectif n'est pas atteint.

Le Président propose une cotisation annuelle « couple » à CHF 50.00.

Pour rappel :

- ➔ Tarif standard : CHF 30.00
- ➔ Tarif couple : CHF 50.00
- ➔ Tarif collectif : CHF 100.00

La modification des statuts sera effectuée au plus vite.

La création d'une cotisation « couple » est acceptée à l'unanimité.

9. Divers

Madame la ministre Nathalie Barthoulot exprime, au nom de la République et du Canton du Jura, ses sincères remerciements et félicitations à l'ensemble des membres du comité, de la direction, des collaborateurs, des résidents et de leurs familles pour le travail remarquable accompli, la richesse humaine de l'association, ainsi que pour la responsabilité collective et la vision humaniste qui les animent.

Aucune autre question ou remarque n'est posée.

Séance levée à 18h50 et suivie d'une petite collation.